CAMERCAP-PARC
EVALUER - PROPOSER - INNOVER
ASSESS - SUGGEST - INNOVATE

NOTE DE VEILLE ECONOMIQUE ET STRATEGIQUE
#03
N° 2022/03 du 07 avril 2022
AVRIL 2022

Par Barnabé OKOUDA

LA CRISE UKRAINIENNE, QUELLES LEÇONS POUR L'AFRIQUE ET LE CAMEROUN DANS LE CADRE DE LA ZLECAF ?

Comment rendre le made in Cameroon plus visible et disponible pour tous ?

La guerre en Ukraine déclenchée le 24 février 2022 par la Russie est entrain de remettre en cause pour les modifier fatalement, certaines idées « acquises » au niveau global. Cela se passe sur les plans géopolitique, stratégique et économique. Et l'Afrique qui fait partie du monde n'en est pas épargnée. Une année à peine après le lancement formel de la ZLECAF, que peut l'Afrique? Que doit faire le Cameroun pour éviter de subir en victimes résignées les effets et impacts de cette guerre à plusieurs facettes qui exacerbe l'équilibre déjà instable du monde ? ■

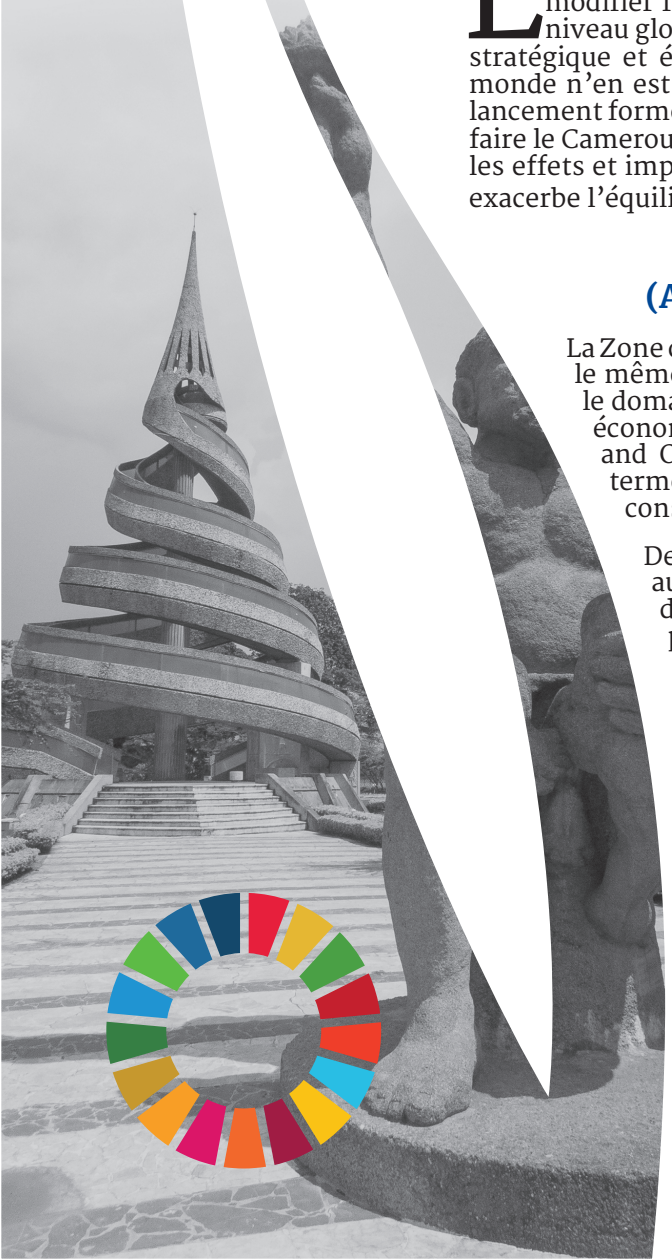

(A) Perspectives à moyen terme de la ZLECAF

La Zone de libre échange continentale africaine (ZLECAF) va t-elle connaître le même sort que les autres initiatives précédentes à forte résonance dans le domaine du commerce international que sont les Accords de partenariat économique avec l'Union Européenne (APE) et l'AGOA (African Growth and Opportunity Act) avec les États-Unis d'Amérique ? En d'autres termes, va-t-elle demeurer un mirage ou simplement une excellente construction intellectuelle ?

De manière plus concrète, la question qui nous est venue à l'esprit, au vu des évolutions récentes de la guerre Russie-Ukraine, est de se demander si l'Afrique a véritablement les moyens de l'action projetée par cette idée fort louable ? En cause, un an après son lancement effectif, on reste dans des balbutiements avec un retard à l'allumage pour une idée qui a eu près de cinq (05) ans de préparation. En effet, comme les APE et l'AGOA, la ZLECAF reste encore sur des slogans et des déclarations qui continuent à vanter et à magnifier l'énorme potentiel de ce «projet». Sauf qu'au bout du compte et à l'heure des bilans (le cas de l'AGOA en occurrence), les compteurs n'ont pas bougé et le potentiel est revendu à la prochaine initiative, et bis repetita...

Dans les faits, il est évident aujourd'hui que 22 ans après, l'AGOA n'a pas apporté les résultats des espoirs suscités à grand monde, ni changé grand-chose en Afrique malgré tout le grand bien dont a été crédité cette initiative, avec pourtant, un levier sensible que représentait la population afro-américaine sensée être la tête de proue de la clientèle cible dans les Amériques.

En dehors des dispositions purement commerciales, l'AGOA a également et surtout servi d'instrument d'adoubement politique, avec la première vague de pays éligibles, puis des exclusions,

suivies des réintégrations et des re-exclusions jusqu'en janvier 2022, en fonction des critères de « démocratie et des droits de l'Homme » vus selon le pays du dollar US.

Et les APE quant à eux, jusque là, semblent être un véritable jeu d'entourloupe pour certains, des menaces ciblées conduisant à fragiliser les blocs régionaux d'intégration (le cas du Cameroun avec les APE bilatéraux au lieu de l'accord communautaire CEMAC, sous l'effet des pressions directes) pour d'autres. Le démantèlement dit-on se poursuit et au dernier bilan, fait en 2021, le Cameroun s'estime visiblement perdant dans la partie jusqu'alors. On reste accroché à un espoir sur le potentiel ...comme le mythe de Sisyphe ou le serpent de mer.

Quelles leçons la ZLECAF pourrait-elle tirer de ce contexte? Notre analyse se fonde sur des faits visibles par tous et sans passion.

1) La faible intégration dans la zone CEMAC/CEEAC

Afin de se conformer au projet de rationalisation des Communautés Économiques Régionales (CER) africaines, initié par l'Union Africaine (UA) dans le cadre de l'agenda 2063, l'Afrique centrale se devait d'aboutir à une seule CER, ce qui a mis en branle le processus de fusion /absorption de la CEMAC par la CEEAC. Le projet est en cours et piloté par le Cameroun. Mais à notre avis, le rythme de fusion ne semble pas encore au point, puisque la CEMAC continue d'adopter des plans[1] et le budget de la communauté pour le moyen terme.

Or que ce soit la CEMAC ou la CEEAC, en l'état actuel des choses, la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique classe l'Afrique centrale comme la dernière zone du continent avec le plus faible niveau d'intégration selon les critères retenus.

Dans ces conditions, aucun développement du commerce n'est possible avec les autres sous-régions si on ne réussit pas déjà à échanger entre les pays disposant d'une même monnaie (CEMAC) et d'un tarif extérieur commun, etc.

À notre humble avis, le problème repose d'abord sur la faiblesse des économies nationales qui rend vulnérable et fragile l'intégration en nourrissant l'esprit de méfiance et de suspicion. En langage simple, une association des pauvres accentue la pauvreté, car il est difficile d'être vertueux dans la misère. Autrui étant perçu comme un prédateur qui vient nous déposséder du peu que l'on croit avoir, d'où les replis identitaires sous le couvert de souveraineté, exhibés de temps en temps par certains États, en refus des exigences communautaires.

Tant que les économies de la sous-région seront aussi disparates en termes de niveau, l'intégration aura peu de chance et par conséquent la ZLECAF. Car au final, qu'aura-t-on à vendre ? Et pourquoi se bousculer si on estime que cela ne profite pas ou peu à son pays?

Rappelons-nous le cas de AIR CEMAC qui a englouti d'énormes sommes d'argent pour ne jamais voir le jour, et bien d'autres initiatives communautaires ayant avorté.

2) La question des infrastructures toujours en projet.

Tous les experts l'ont dit. Les citoyens ordinaires l'expérimentent au quotidien. Les infrastructures de communication sont essentielles au développement des échanges en général et du commerce en particulier. Au-delà de la communication pour faciliter les mouvements des personnes et des biens, il y a aussi besoin de développer les infrastructures de stockage, de conservation et de transformation pour conférer plus de valeur ajoutée aux produits primaires, en passant à la deuxième voire troisième transformation. Cela a été dit et confirmé. Ce que nous relevons ici, c'est le rythme et la stratégie de mise en place des politiques dans ce sens au-delà des discours. La sous-région CEMAC/CEEAC reste très enclavée et les initiatives ne vont pas à bonne vitesse. Le Cameroun qui en

1 - La communauté vient d'adopter (mars 2022) son programme statistique 2030, alors que le PREF/CEMAC continue de chercher des financements pour ses chantiers intégrateurs. La Commission de la CEMAC a également son budget adopté en mars 2022 après quelques remous avec le Conseil des Ministres

est le hub naturel et la porte d'entrée pour les pays riverains sans littoral, n'est toujours pas encore relié à tous ses voisins par de bonnes routes, encore moins des voies ferrées. La voie aérienne non plus n'est pas très usitée dans la sous-région. Il faut attendre RWANDAIR ou ASKY pour relier les capitales de la zone. Le projet ferroviaire Douala/Kribi vers Ndjamena et Bangui reste dans les papiers depuis plus de 20 ans; et la génération actuelle est entrain de passer sans voir le démarrage de cette initiative. Voilà des actions véritables et préalables de soutien à la ZLECAF qu'il faut promouvoir à l'échelle CEMAC/CEEAC. Car à partir du Cameroun, si réellement connecté à ses 05 voisins de la CEMAC et la RDC, des voies de communications terrestres, ferroviaires, fluviales et maritimes ouvertes sur le Nigéria donneraient accès à ce vaste marché de la CEDEAO. Comment en l'absence de telles infrastructures de base, la ZLECAF peut-elle être opérationnelle dans la sous-région Afrique centrale et de l'Ouest ?

3) La situation politique non stabilisée dans la plupart des sous-régions en Afrique

Il n'y aura jamais une situation de paix absolue et universelle pour que tout marche bien. Soit ! Le monde est ainsi fait. Mais il est souhaitable voire indispensable, pour le développement des échanges, caractérisé par un mouvement accru et dense des hommes et des biens, que des conditions minimales et suffisantes de sécurité soient assurées. Tel n'est pas le cas actuellement dans la plupart des sous-régions du continent.

La CEDEAO à l'ouest avec les crises politiques et sécuritaires au Mali, au Burkina et en Guinée, allant jusqu'à opposer les membres de la CEDEAO dont certains souhaitent appliquer des sanctions à l'endroit d'autres pays membres. Le Nigeria et les pays du bassin du Niger qui font face au groupe terroriste Boko Haram qui met en danger les populations et insécurisent les mouvements tant à l'intérieur qu'aux frontières des États. Le Tchad et la RCA en Afrique centrale ainsi que le Cameroun qui font de temps en temps l'objet d'attaques par des groupes rebelles ou séparatistes.

Dans les Grands Lacs, il apparait que la paix a du mal à s'installer depuis plusieurs décennies, entre la RDC, le Rwanda et le Burundi.

Tous ces foyers de tensions sont suffisamment nuisibles au développement des échanges tant qu'ils ne seront pas réduits à leur plus simple expression à défaut d'être éradiqués ou neutralisés. La ZLECAF aura du mal à être fluide et à donner du sens au citoyen ordinaire.

4) La dernière initiative UNECA-CIR-SIFC du 10 mars 2022.

Selon le journal l'Économie du lundi 21 mars 2022, un nouveau projet en appui à l'opérationnalisation de la ZLECAF a été initié et signé le 10 mars 2022 entre la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA), le Cadre Intégré Renforcé (CIR)[2] et la Société internationale islamique de financement du Commerce (SIFC). Le projet porte sur 08 pays[3] sur les 54 en Afrique et sur les 53 qui ont ratifié la charte de la ZLECAF.

Dans ces 08 pays dont 06 de l'UEMOA/CEDEAO et 02 du Maghreb, l'initiative vise à «*soutenir 30 activités dans les stratégies de la ZLECAF…*». En langage simple, on reste dans le renforcement des capacités pour rendre l'environnement «plus efficace et inclusif»! Rien de concret pour booster la production et les échanges ! On va surfer sur la paperasse et les procédures… en « *harmonisant les codes douaniers avec les nouvelles dispositions tarifaires, en appliquant les règles d'origine et en formant les parties prenantes nationales de la ZLECAF. ..*».

Encore des mots alors qu'en mars 2022, la crise ukrainienne met à nu la vulnérabilité des pays africains face à la dépendance vis-à-vis des importations de blé en provenance des deux pays en conflit. Comment passer du potentiel des pays africains dans la production des céréales et autres substituts du blé à la réalité d'une autonomie en produits alimentaires de base ?

Voilà une opportunité pour la ZLECAF. La production de céréales sur un cycle durant de 03 à 06 mois. Donc, une initiative de production massive de céréales en Afrique et pour le continent lancée en **avril 2022 peut donner ses premiers résultats tangibles d'ici décembre 2022,** en phase expérimentale. L'année 2023 serait celle de la consolidation et l'Afrique serait auto-suffisante en 2025, d'ici à ce que la paix revienne. Et si l'UA, le NEPAD, la BAD et les autres pouvaient s'entendre et passer à l'action au-delà des colloques et signatures de conventions.

Qu'est ce qui fonde le doute ? (a) de manière officielle, la ZLECAF est opérationnelle depuis le 1er janvier 2021. Loin de nous l'intention en procès de lire le rapport de l'année 1 qui fixe le baseline, et au vu du nombre de pays alignés, de leur position géographique d'une part et du contenu du projet d'autre part, il nous semble que la

2 – Le **cadre intégré renforcé** (CIR) est une structure de coopération créée en 1997 sur l'initiative de l'Organisation mondiale du commerce et incluant plusieurs autres organisations internationales qui vise à aider les pays les moins développés. Outre l'OMC, le CIR comprend le Fonds monétaire international (FMI), le Centre du commerce international (CTI), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Banque mondiale

3 – Les 08 pays sont : Le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, le Togo et la Tunisie

ZLECAF ne décollera pas par cette approche dont les choix stratégiques ne paraissent pas les plus optimaux. La conjoncture internationale nous offre une occasion, une opportunité de faire des choix raisonnés et osés au-delà du politiquement correct et du saupoudrage communicationnel autour d'un concept intangible. Que veut dire la ZLECAF pour un habitant de Batouri au Cameroun, de Faya-Largeau au Tchad, ou Gitega au Burundi quand le prix du pain a augmenté et qu'il ne peut pas trouver des substituts locaux dans la boutique de son village / quartier ?

Voilà pourquoi la ZLECAF aura du mal à décoller à moyen terme.

Et comment sortir de l'impasse?

Le concept *One country one product*[4] comme une solution

Afin de sortir des slogans et des projets nationaux ou régionaux théoriquement bien construits et ambitieux, et qui sonnent bien à l'oreille (les générations de + de 40 ans se souviendront du slogan : **Santé pour tous en l'an 2000, dans les années 1980.** À l'échéance, l'Afrique et le Cameroun ne se sont jamais portés aussi mal si on s'en tient aux indicateurs de santé ! Qui se souvient encore des plans d'action de Lagos de l'OUA ? Et des autres initiatives à consonance idyllique et idéaliste !)

Notre modeste analyse nous permet de proposer aux dirigeants africains (UA, BAD, UNECA, NEPAD) que pour soutenir la ZLECAF, ils devraient procéder de manière graduelle et par étape. De telle façon à asseoir des bases véritables d'un développement des échanges de biens et services intracontinental.

Au-delà de tout ce qui a pu déjà être dit par moult experts, notre option serait d'adopter le principe de ***one product one country***, autrement dit : un produit par pays ou par sous-région. En effet, après une étude d'identification des besoins, les pays peuvent se spécialiser selon les avantages comparatifs ou compétitifs en présence. Pour le cas d'espèce, voici que la guerre Russie-Ukraine met en évidence la vulnérabilité du monde et de l'Afrique en particulier sur la dépendance en énergie (Europe et Amérique) et en céréales (blés, maïs), pour les pays africains. Or, le potentiel existe et a été démontré. Que les pays ou la région qui disposent du plus grand potentiel de développement de la culture du blé ou du maïs dont les débouchés seront principalement le marché africain, s'y engagent et soient soutenus.

Voilà un cas pratique de soutien à la ZLECAF.

4. Inspiré de l'initiative OVOP, one village one product de la coopération japonaise

Ainsi, de proche en proche, les pays et les sous-régions peuvent se spécialiser sur un ou plusieurs produits, voire des services qui feront l'objet d'échanges intra-africains dans le cadre de la ZLECAF. Les besoins étant identifiés et les débouchés garantis.

Encadré : L'Afrique face à l'AGOA

*L'**African Growth and Opportunity Act** (AGOA) est une loi sur le développement et les opportunités africaines, adoptée par le Congrès américain (USA) en mai 2000 et signée par le président Bill Clinton. De 2001 à 2015, le nombre de pays bénéficiaires du programme AGOA a doublé, et leurs échanges commerciaux avec les États-Unis s'élèvaient à 50 milliards de dollars en 2014 (pic de 100 milliards en 2008). Les produits pétroliers représentent 69% des exportations africaines sous les termes de l'AGOA aux États-Unis en 2014. En juillet 2015 le président américain Barack Obama a signé le prolongement jusqu'en 2025 des relations commerciales entre les États-Unis et l'Afrique. 39 pays africains sont alors adhérents au programme.*

Le but de cette loi est de soutenir l'économie des pays africains en leur facilitant l'accès au marché américain s'ils suivent les principes de l'économie libérale. Les pays africains ayant ainsi la possibilité de s'affirmer progressivement sur la scène mondiale en entrant dans la mondialisation, et les États-Unis bénéficiant ainsi d'une nouvelle source d'approvisionnement, notamment en pétrole.

Les critiques à l'encontre de l'AGOA reposent sur des incertitudes et des limitations notamment sur le fait que les exemptions se concentrent dans les faits sur quelques produits exportés par quelques pays. En effet, la majorité des exemptions de droits tarifaires concédés par l'AGOA sont accessibles à tous les pays en développement en passant par le système généralisé de préférences.

Pays bénéficiant de l'Accord en 2000 :
31, dont le Cameroun :

Pays ajoutés entre 2001 et 2012 : 13 ; dont 06 exclus à date (mars 2022): parmi lesquels le Cameroun depuis octobre 2019 et l'Ethiopie depuis janvier 2022. l'Ethiopie était pourtant présentée comme un cas modèle de reussite (rare) de cet accord.

(B) Quelle porte de sortie pour le Cameroun ? Commencer par donner au made in Cameroon une identité nationale et sous-régionale et rendre le made in Cameroon plus agressif et plus consommable

Les Camerounais sont ingénieux. Ils sont même des innovateurs. Presque chaque Ministère a au moins une occasion par an de susciter l'admiration des visiteurs lors des journées, foires et salons organisés à telle ou telle occasion. On en compte sans exhaustivité : (i) Le MINRESI avec les Jersic ; (ii) Le MINPMEESA avec les journées de la PME, et toutes les autres initiatives en faveur des PME et de l'artisanat; (iii) Le MINPROFF avec la JIF, la journée de la femme rurale, et bien d'autres occasions d'exhibition; (iv) Le MINAS ; (v) Le MINADER et le MINEPIA ; (vi) Le MINJEC avec sa panoplie des programmes et initiatives en faveur de la jeunesse ; (vii) Le MINPOSTEL, avec sa semaine de l'innovation numérique (mars) et les nombreuses compétitions autour des start-up du numérique ; (viii) Le MINCOMMERCE avec les multiples foires, salons et expositions tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, etc.

À ces occasions périodiques, on peut également rajouter des événementiels d'initiative privée ou communautaire à caractère commerciale ou culturel, donnant à voir, comme la foire PROMOTE, YA-FE, FOMARIC, le FOTRAC, le NGONDO à Douala, la fête du coq des TOUPOURI , et on n'en finit pas de lister.

Seulement, les affluences record de ces occasions ne permettent pas de faire du chiffre d'affaires. L'occasion des expositions et foires est idoine pour la communication et la promotion, afin de se faire connaître et tisser des relations d'affaires. Mais le pas à franchir reste de **passer de l'innovation à l'industrialisation,** intégrer les produits et services à la consommation de masse et à l'adoption au quotidien par le citoyen ordinaire, par conviction ou par patriotisme.

La finalité n'est pas d'engranger des prix et lauriers à l'issue de ces fora nationaux ou internationaux , mais de développer son affaire qui puisse partir d'un projet, à une start-up, vers une TPE, à une PME puis une entreprise. C'est ce qui assure le passage vers l'émergence : le nombre de PME locales générant des revenus et une valeur ajoutée, capable de sortir leurs promoteurs de la précarité et de la pauvreté.

C'est comme cela que l'on consolide le levier de l'import-substitution.

Les innovations camerounaises doivent quitter les salons et foires pour les étals des supermarchés, des magasins, des boutiques et des marchés de proximité. C'est par là que l'on juge du succès de la politique d'innovation.

Que ces produits et services rentrent dans les habitudes de consommation courante et ordinaire du citoyen anonyme du village hors des grands centres urbains.

1) Les *Camer-house* et l'effectivité de l'APEX

Dans une étude publiée en 2017 sur la diaspora, Le Centre d'Analyse et de Recherche sur les Politiques Économiques et Sociales du Cameroun (CAMERCAP-PARC) démontrait que la promotion des produits d'un pays ne peut se faire que par les ressortissants en front line dans les pays d'accueil. Ce sont les Chinois qui vendent les produits chinois à travers le monde, même s'ils vont utiliser la main d'oeuvre locale des pays pour la distribution intensive. Pour que des produits européens ou américains s'imposent dans les pays tiers, ce sont des grandes chaînes de distribution des pays d'origine qui assurent le comptoir à travers une politique d'exportation soutenue et huilée : la CFAO est un conglomérat ou holding de plusieurs enseignes françaises pour écouler les produits français y compris les produits de leur agriculture à travers le monde. Les Indo-pakistanais avec les enseignes MAHIMA/MARINA/RELIANCE/VANISH et bien d'autres, ainsi que les Turcs avec ORCA sont en réalité des centrales d'achat ou de vente des produits made in « *pays d'origine* ». CARREFOUR et CASINO présentent plus de produits français et européens que de produits camerounais à Yaoundé et Douala ou de produits sénégalais à Dakar, dans leur rayons.

Dans la perspective de la ZLECAF à l'échelle sous régionale et continentale, les pays leaders (**dont le Cameroun devrait prétendre en être un**) devraient pouvoir adopter cette politique de comptoir dans les pays de destination de leurs produits. Soyons honnêtes de le dire sans chauvinisme aucun: les Marocains ne vont pas faire la promotion des produits camerounais au Maroc ou au Mozambique. Ce doit être des ressortissants du 237 ou rien ! Cela appelle donc à une autre approche de la diplomatie et des relations avec la diaspora de chaque État. Une opportunité, s'il en fallait encore, de justifier la création et l'opérationnalisation de l'Agence de promotion des exportations, dont ce devrait être un des chantiers prioritaires.

Or, pour le faire à l'étranger, ces comptoirs devraient faire leur classe à l'intérieur du périmètre national. D'où l'idée des ***Camer-house*** où l'on trouverait essentiellement des produits made in Cameroon selon les secteurs d'activités. L'idée embryonnaire du MINCOMMERCE à ETETAK, une banlieue de Yaoundé, est certes encourageante, mais elle pèche par son excentricité et manque d'audace.

Pourquoi reléguer le made in Cameroon à la périphérie alors que le centre-ville est bondé de produits chinois et asiatiques ? Où est le patriotisme économique et l'encouragement à la préférence nationale ?

De même, la visibilité dans les grandes surfaces et les boutiques de quartiers devrait être une préoccupation par exemple de la Chambre de Commerce nationale et des autorités de régulation du commerce intérieur.

Ici, nous allons convoquer 02 dimensions à incidence psychologique : (a) Sortir le made in Cameroon du caractère exotique et de la curiosité...avec des coûts parfois hors de portée du citoyen ordinaire contraignant à une présence dans les grandes surfaces (pour l'élite et la classe moyenne évoluée), et (b) la présence limitée dans les rayons des grandes surfaces de ces produits, noyés au milieu des produits étrangers (le cas des thés ou des pâtes alimentaires, voire des cosmétiques, etc.) pour promouvoir des espaces dédiés aux produits du terroir.

L'opérationalisation de l'APEX, est un préalable, un gage de cette stratégie de conquête des marchés extérieurs dont le ZLECAF. Les produits de rente peuvent s'exporter sans instrument de distribution à l'extérieur parce qu'ils ont une clientèle spécialisée constituée des industries qui en font des matières premières. Ce qui n'est pas le cas des autres produits de consommation finale courante. Ces derniers exigent une stratégie commerciale plus aggressive pour la conquête des parts de marchés. Les techniciens vont parler de compétitivité. Il faut le faire !

2) les CTDs et les produits du terroir.

Le Cameroun, avec l'aide de la coopération japonaise, avait lancé il y a quelques années, une initiative à travers le MINPEMEESA, dénommée OVOP : *one village one product.* A l'heure des décomptes à ce jour, nul ne peut affirmer que les résultats sont perceptibles ou éloquents. Or ce n'est point de la matière qui manque ou le toujours potentiel à jamais vanté. Le fait est tout simplement l'absence de prise en main de l'action, et donc des compétences d'organisation, voire d'audace.

À cet effet, le CAMERCAP-PARC, à travers 02 études portant sur (i) ***l'Identification de 10 produits éligibles aux indications géographiques du Cameroun (avril 2015) et (ii) Top 10 des produits culturels et touristiques à labelliser et à promouvoir à l'international (juin 2015)*** avait lancé le mouvement[5] pouvant , à partir de la base que sont les 360 communes, et des fiches signalétiques élaborés sur des produits typiques, pour promouvoir le made in Cameroon tant à l'intérieur qu'à l'exportation.

Cette idée devrait servir de vecteur à cette initiative OVOP à l'échelle communale ou de l'intercommunalité des CTDs d'une même zone agro-écologique.

Dans cette perspective et selon cette approche, chaque CTD devrait pouvoir ouvrir une boutique spécialisée en produits typiques de son terroir. À l'échelle de la région, une telle idée donnerait lieu ainsi à un hall d'exposition des produits made in Cameroon, ou d'origine version régionale. Cela ne s'appellerait pas village artisanal, mais **produits du terroir**, ou maison de l'Ouest, de l'Adamaoua ou du Sud-ouest. Car le qualificatif « ***village artisanal***[6] » ne nous sort pas du complexe psychologique de la «marginalisation» et du caractère exotique de ce qui est exposé, et donc à priori réservé aux touristes , selon l'imaginaire populaire ! Pourquoi le meuble fabriqué à Foumban doit être un produit artisanal alors que la chaussure fabriquée, même en série limitée par un anglais va être qualifié de «***hand made***» et avoir une valeur au-dessus du produit sorti des chaînes automatisées d'usines ? Tout devra commencer par ce changement de paradigme et de mentalité si nous devons conquérir le marché de la ZLECAF et du monde. Les Asiatiques et les Chinois en particulier l'ont déjà réussi avec leur médecine naguère traditionnelle, désormais débarrassée du qualificatif «artisanal». Le fromage français fait maison n'est pas vendu dans un espace artisanal, mais des produits dits du terroir !

La guerre en Ukraine fait planer une menace de famine dans le monde à cause de poids des deux pays en conflit dans la production et la commercialisation mondiales du blé et du maïs. De même , une crise économique n'est pas éloignée du fait de l'inflation mondiale et des limitations en approvisionnements divers constatés à cause de la carence en source d'énergie, notamment le gaz et pétrole. L'Afrique doit en être consciente et éveillée. La ZLECAF ne sera pas une panacée tant que l'on ne mettra pas l'accent sur la production des biens devant faire l'objet des échanges

C'est de l'économie réelle d'abord dont il s'agit.

C'est notre plaidoyer, modestement !

(c) Barnabé Okouda
CAmercap-Parc, avril 2022.

5 - L'OAPI et le MINMIDT se sont saisis des propositions dans le cadre du projet national sur les IG et des produits d'origine ou appellation contrôlée (PAMPIG).

6 - Il en existe en principe un dans chaque chef lieu de région, dont 10 au total sous la tutelle du MINPMEESA.